

Les Sections du Conseil de Flandre

I.

SECTION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (1)

présidée par le D^r TACK.

Premier Conseil de Flandre.

Son premier soin avait été de se mettre en rapport avec le Ministre allemand des Affaires étrangères von KULHMANN, en lui envoyant lors de son passage à Bruxelles, le 23 novembre, une délégation constituée de TACK, VERHEES, BORMS, BRYs, JOSSON ET MAESFRANCKX,

Ceux-ci rappelèrent au Ministre allemand que le Conseil de Flandre attendait la reconnaissance officielle par l'Allemagne, de l'Indépendance de la Flandre.

Séance du 26 novembre 1917.

A la suite de l'entrevue avec le Ministre von KULHMANN, VERHEES expose qu'il n'y aura pas de changement dans la politique de l'Allemagne vis-à-vis de la Belgique.

A cette même séance, des discussions importantes ont lieu notamment au sujet des Chemins de fer belges. La Section est d'avis que tous les Chemins de fer doivent revenir à l'Etat afin de supprimer le Nord-Belge et le Nord-Est, compagnies françaises. Deux directions des Chemins de fer doivent être organisées, l'une flamande, l'autre wallonne. Une entente doit être établie avec des Chemins de fer prussiens de la Sarre et de Hesse. Cette entente a une très grande importance en raison de la location éventuelle de ZEEBRUGGE à l'Allemagne.

A cette même séance, la Section discute la forme d'indépendance de la Flandre. Nous donnons ci-dessous la traduction exacte du compte rendu officiel de la séance :

« La discussion roula ensuite sur les points de savoir quand et comment l'on pourrait atteindre l'indépendance politique. VERHEES approuve BRYs qui déclare que nous devons exiger d'avoir nos propres Consuls.

LAMBRICHTS a l'impression que la Wallonie restera rattachée à la Flandre. TACK confirme ceci. D'après lui, la Belgique sera rétablie mais sera divisée en deux Etats.

VERHEES. — Oui, mais dirigée contre l'Entente. La Belgique sera rétablie mais en fait elle sera séparée.

BRYs. — Il est bien entendu qu'il ne s'agirait pas du rétablissement de l'ancienne Belgique; il faut une indépendance politique complète pour la Flandre.

(1) Pour la composition des Sections, voir pp. 8 et suiv. pour le premier Conseil de Flandre; pp. 46 et suiv. pour le second Conseil de Flandre.

von ZIEGESAR. — La Belgique serait donc maintenue.

BRYS. — C'est regrettable.

von ZIEGESAR. — Pour différentes raisons, et notamment afin de faire disparaître la haine qui frappe le nom de Belgique et aussi pour se rapprocher du passé, un nouveau nom devrait remplacer le nom de « Belgique », par exemple celui de « Pays-Bas du Sud ».

VERHEES approuve cela.

La Section est d'avis que la dynastie doit disparaître mais pour établir ceci il faudrait provoquer une déclaration publique.

VERHEES. — Eventuellement, et ceci serait à souhaiter, on pourrait choisir comme souveraine la Grande-Duchesse de Luxembourg.

von ZIEGESAR est opposé au règne d'une femme. En outre, celle-ci est une cousine de la Reine ELISABETH et elle appartient à la Maison de BRAGANCE. Tout ceci fait que son choix n'est pas à prôner.

TACK estime que cette discussion est prématurée mais qu'il n'a pas été inutile de fixer déjà les idées sur ce point (1).

Séance du 3 décembre 1917.

La Section revient sur la forme de l'Etat. Si l'union avec la Wallonie était imposée, ce ne pourrait être en tous cas qu'une union personnelle.

Il faut augmenter notre influence en faisant donner des indemnités de vie chère, en faisant reviser les barèmes des salaires et traitements des employés, par l'assistance aux malades, pensions de vieillesse. En outre composer le plus tôt possible les commissions de la petite bourgeoisie, mines, etc.

Parlant du discours de von TIRPITZ, VERHEES dit qu'il faut faire savoir que la Flandre ne désire pas être annexée à l'Allemagne mais collaborer avec elle.

La nouvelle situation politique — disparition de la Russie et de la Roumanie — fait que l'Allemagne attache moins d'importance à notre mouvement. Il faut une nouvelle démarche auprès du Gouverneur général. Nous n'avons rien obtenu en ce qui concerne la flamandisation du Conseil des Mines, après la conversation avec von KULHMANN, alors que nous considérons la chose comme ayant une grande importance politique.

Séance du 10 décembre 1917.

Rapport de DE CLERCQ sur son voyage en Allemagne dans les camps de prisonniers et à Berlin. Il faut, dit-il, travailler Berlin, qui ne connaît pas notre mouvement, et l'Autriche.

Situation politique. — La Section craint que l'Allemagne se désintéresse de la cause activiste. Or, même après la paix, il faut que l'Allemagne conserve la haute main en Belgique.

Au « Bieravond » du 7 décembre assistaient le Gouverneur Général et le professeur SCHMIDT, de Leipzig, envoyé ici pour préparer une Constitution.

Lettre du Bureau au Conseil demandant l'étude de différents points : séparation politique, dettes du Havre, mise en gage éventuelle des Chemins de fer et du Congo, rapports internationaux.

Séance du 17 décembre 1917.

On discute la crise survenue au sein du Conseil de Flandre. JONCKX propose la création d'un Conseil d'Etat.

VERHEES. — Il faut obtenir pour le Conseil de Flandre le pouvoir législatif sauf pour ce qui concerne les mesures résultant de l'occupation. *Il faudrait près du Conseil de Flandre des référendaires des divers ministères* (donc de la Zivilverwaltung); ce serait pour le Conseil un commencement de puissance politique. Il faut à la Flandre des timbres-poste propres.

(1) Photographie du procès-verbal de cette séance en Annexe.

Séance du 24 décembre 1917.

VERHEES a été voir le suppléant du Verwaltungschef, von ACHENBACH : les négociations de paix dans l'Est doivent rendre l'Allemagne circonspecte. Un voyage à Berlin de délégués du Conseil sera possible.

VERHEES propose la création d'une « Rijkswacht » (gendarmerie).

Séance du 7 janvier 1918.

Il est heureux de constater que les membres du Conseil se rallient de plus en plus à une union économique avec l'Allemagne.

BORMS fait rapport sur son voyage en Allemagne et l'enthousiasme qui existe dans les camps.

Vœux demandant au Conseil de confirmer sa décision prise à la séance du 22 décembre 1917 de réclamer la pleine indépendance de la Flandre.

Séance du 27 janvier 1918.

VERHEES a eu une conversation avec le Baron von FRANKENSTEIN, qui lui a dit qu'il fallait absolument mettre à la tête des hommes ayant la confiance des catholiques. DE KEERSMAECKER estime que c'est un catholique qui devrait être à la tête de l'enseignement public. Il faut ménager l'Autriche et le parti du Centre en Allemagne.

Événements à l'Est. — L'attitude de la Pologne, de la Lithuanie, de l'Ukraine pourront nous dicter la nôtre. Si nous pouvons avoir des vivres d'Ukraine nous pourrions nous passer du Comité National.

Séance du 28 janvier 1918.

Les Fondés de Pouvoir sont reconnus par le Gouverneur Général.

DE DECKER a protesté parce que nous avons demandé un Fondé de Pouvoir catholique pour les « Sciences et Arts ». Nous ne visons pas sa personne. Il faut aussi un catholique comme Fondé de Pouvoir pour les Affaires étrangères.

SCHIEDEMANN a dit au Reichstag que l'Allemagne ne devait pas intervenir dans l'activisme; il faudra envoyer une délégation au parti socialiste allemand.

Séance du 4 février 1918.

VERHEES a eu un entretien avec l'Allemand BRENTANO pour obtenir que « Volksopbeuring » soit chargée de faire la distribution de tous produits indigènes. « **Volksopbeuring** » devrait supplanter le Comité National, qui devrait disparaître.

La consultation populaire peut être considérée comme pleinement réussie malgré les violentes contremaniifestations. Mais les Allemands ont trouvé le contraire.

Séance du 11 février 1918.

Actuellement, ou l'Allemagne fera une grande offensive dans l'Ouest, ou elle cherchera à s'entendre avec l'Angleterre qui exigera le maintien de la souveraineté de la Belgique et l'intégrité de son territoire. Cela serait possible si par « souveraineté » on entend souveraineté du peuple de disposer de lui-même; et par « intégrité » les anciennes limites mais celles-ci englobant deux nouveaux royaumes : Flandre et Wallonie, au besoin avec une union personnelle et union douanière. Chaque État aurait ses ministres et consuls à l'étranger. Les Finances et les Intérêts économiques (liquidation) seraient administrés par un collège commun ou des délégués des deux États (par exemple comme en Autriche-Hongrie). SCHAIBLE a parlé de cette éventualité.

Ceci donne lieu à discussion.

BRYs a été appelé chez le Chef de l'Administration Civile SCHAIBLE qui l'a interrogé sur la forme de l'Etat de Flandre. BRYs a dit que le nom de Belgique devait disparaître et qu'il ne fallait pas que le Roi Albert revienne. En cas de fédération de la Flandre et de la Wallonie sous une union personnelle, il y aurait deux capitales. On a examiné l'éventualité de faire de la Wallonie un pays d'empire (comme l'Alsace-Lorraine). SCHAIBLE a dit que le professeur SCHMIDT préparait pour la Flandre une Constitution.

Séance du 18 février 1918.

Les Fondés de Pouvoir demandent l'avis de la Section sur la forme de l'Etat de Flandre avant de provoquer un vote au Conseil de Flandre à ce sujet, vote qui doit avoir lieu avant le voyage à Berlin. *L'Allemagne envisage surtout un Etat belge unique, fédération de Flandre et Wallonie.*

Séance du 25 février 1918.

La Flandre ne peut exister que par l'Allemagne; elle tomberait avec elle. L'Allemagne est assurée de l'empire sur tous les pays entre la Belgique et la Perse : Anvers-Shanghai est l'avenir. Les classes aristocratiques et les banquiers en Allemagne sont contre nous.

BORMS dit que le Conseil de Flandre devrait avoir un délégué à Berlin; von ZIEGESAR se plaint de ce que von der LANCKEN soit hostile aux activistes.

LUDEENDORFF, venu à Bruges aurait, de là, recommandé à l'Allemagne de reconnaître l'indépendance flamande.

Séance du 4 mars 1918.

Le Conseil doit protester contre la restauration de la Belgique. Le chancelier donnera son appui. STRESEMAN et HEIDEBRAND sont favorables. Les victoires allemandes dans l'Ouest sont défavorables à nos plans car elles détournent l'attention de notre cause.

Second Conseil de Flandre.

Séance du 11 mars 1918.

Le Gouverneur Général a parlé en termes favorables à nos desseins. Quand la propagande n'était pas menée comme aujourd'hui, l'Allemagne déjà nous encourageait. **Le Gouverneur Général communique que le référendum n'a pas donné le résultat qu'on en attendait** et que de là provient l'hésitation de l'Allemagne. VAN DEN BROECK est optimiste et reste convaincu que la Flandre restera autonome. Tout dépend du peuple car sans sa volonté on ne peut créer une Flandre autonome. Sans l'Allemagne jamais nous ne serions arrivés à nos fins. VAN DEN BROECK trouve **qu'il est honteux que des journaux osent écrire que les activistes désirent une Belgique restaurée.** Il faut s'en plaindre auprès de l'occupant. H. von ZIEGESAR relate que HINDENBURG a eu un entretien avec le Comte HERTLING, et que cette conférence aura les meilleurs résultats, étant donné qu'un succès des armées allemandes est imminent.

Séance du 18 mars 1918.

On est indigné du rapport du prince LICHNOWSKY, ex-ambassadeur à Londres. Ce rapport est défavorable à l'Allemagne et à juste titre ce prince mérite un blâme.

Séance du 6 mai 1918.

DE DECKER ira à Berlin pour faire adopter la loi sur l'enseignement. **On se déclare d'accord pour la désannexion de la Flandre française. Il serait désirable d'avoir un souverain catholique comme chef d'Etat.**

Séance du 13 mai 1918.

A l'occasion du départ du Comte HARRACH, le Conseil estime que des remerciements lui sont dus pour l'appui qu'il a toujours accordé aux activistes, principalement aux discussions de la Hauptkommission, où il a rendu de signalés services. On demandera qu'il soit remplacé par le D^r KREUTZER.

VAN DEN BROECK a eu un entretien avec le Justizrat SCHAUER, et les avocats HUSSEN et KRAUSE, à propos de la grève de la magistrature; les juges encore en service seront révoqués. Une proclamation au peuple allemand sera soumise à l'approbation de la Verwaltung.

Séance du 3 juin 1918.

Grâce à l'Allemagne, l'église catholique en Alsace prospère. Des brochures seront distribuées pour faire connaître ce résultat. VAN DEN BROECK dit que la Flandre, pour rester catholique, doit rester germanique.

VERHEES. — L'indépendance de la Flandre est une question d'honneur pour l'Allemagne.

BORMS. — Le désir existe en Allemagne de voir le Conseil de Flandre représenté par un envoyé spécial jusqu'au moment où il pourra être représenté officiellement. BORMS travaillera en ce sens.

Séance du 17 juin 1918.

BRYs fait rapport sur son voyage en Hollande. Son entrevue avec « De Toekomst » a eu lieu après entente avec la Verwaltung.

Un royaume de Flandre n'est pas impossible; rien n'est encore certain, tout dépend du succès des armes allemandes. **Une union personnelle de la Flandre et de la Wallonie sous une dynastie allemande est à envisager.**

Séance du 24 juin 1918.

TACK donne des explications concernant les plans allemands relatifs à la Flandre. Le projet de Constitution prévoit un seul roi pour les deux Etats : Flandre et Wallonie. Les Ministres de la Flandre devront être Flamands de naissance et le roi devra prêter serment qu'il respectera l'autonomie de la Flandre. Le droit de citoyen sera accordé aux professeurs hollandais de l'Université.

Séance du 1^{er} juillet 1918.

Le lieutenant VAN ROSSEM et le licencié HERMANN, collaborateur du professeur STANGHE (1) assistent à la réunion. VAN ROSSEM dit que l'échange de prisonniers activistes a provoqué le découragement chez les propagandistes. Le Consul ASMIS est parti à Berlin pour cette question; elle aura son dénouement au Ministère de la Guerre.

HERMANN propose de faire connaître aux prisonniers qu'il y a danger pour eux à se rendre en Suisse ou en France. Il y a des avantages à rester travailler en Allemagne.

von ZIEGESAR. — Il est à craindre que nos hommes soient renvoyés au front. Je possède des lettres à ce sujet.

VERHEES confirme.

Séance du 8 juillet 1918.

BRYs et CLAUS rendent compte de leur voyage en Hollande. En général l'opinion est très défavorable à l'activisme.

(1) Professeur à Göttingen, chargé d'organiser le nationalisme flamand dans les camps de prisonniers de guerre belges.

D^r BEHRENS, représentant du Gouverneur Général à La Haye, a été très enthousiaste. Ils ont eu un entretien avec les rédacteurs du *Nieuwe Rotterdamsche Courant* et obtenu que tous les quinze jours paraîtra un article concernant les intérêts flamands, article fait par un correspondant activiste.

KUYPER, COLLYN et TROELSTRA nous sont favorables, mais préfèrent remettre les conversations jusqu'après les élections hollandaises. Le nouveau Cabinet ne sera pas favorable à l'Entente.

Le mémoire de VAN CAUWELAERT demandant l'intervention anglaise va à merveille ; il internationalise la question.

SIMONS ira faire de la propagande dans les milieux diplomatiques suisses. SANDERS, interné à Harderwijk, demande une entrevue avec BRYN et se fait fort de gagner 2,000 internés pour la cause.

Séance du 15 juillet 1918.

M^{gr} LOCATELLI sera déplacé de Bruxelles à Lisbonne. C'est une bonne nouvelle car il n'était pas dévoué à la cause.

Un hommage sera rendu au Flamenoffizier à Göttingen, BEYERLÉ, à l'occasion de son départ pour Munich.

Séance du 26 août 1918.

VERHEES et BRYN font rapport sur le voyage qu'ils ont fait en Allemagne avec le pasteur hollandais DOMELA NIEUWENHUYN.

BRYN proteste contre le compte rendu de ce voyage qui a paru dans le journal *Het Vaderland* et aux termes duquel il aurait demandé, dans les discours prononcés par lui en Allemagne, l'annexion de la Flandre à l'Empire. Il s'en défend.

Il a pu constater, au cours d'un entretien avec le prince von ATZENFELDT, référendaire pour la Belgique au Ministère des Affaires étrangères que son attitude est très favorable à l'activisme.

Il signale que la contradiction des thèses présentées par OBOUSSIER et DEVREESE, lors de leur entretien avec le Chancelier à Spa, a fait très mauvaise impression.

BORMS signale également que lorsqu'il s'est rendu chez le Chancelier avec le D^r CLAUS, il a été surpris par le discours que celui-ci a adressé au Chancelier, discours dans lequel CLAUS a violemment attaqué l'invasion de la Belgique par l'Allemagne, en déclarant qu'elle avait créé entre les Allemands et les Flamands une haine profonde.

VERHEES communique que le Consul ASMIS, avec lequel il s'est entretenu, est très mécontent des derniers événements au Conseil de Flandre. Il regrette vivement que l'on ait communiqué à l'Administration allemande les comptes rendus sténographiques des séances sans les avoir au préalable revus et corrigés.

BORMS insiste pour que l'on fasse tout pour écarter le malentendu qui existe entre le Conseil de Flandre et l'Administration allemande.

La Section s'occupe ensuite de la crise intérieure qui a éclaté au sein du parti activiste et examine l'éventualité de la création d'un Conseil de Gouvernement ainsi que la réélection du Conseil de Flandre.

Séance du 2 septembre 1918.

Cette séance est consacrée à l'examen de la crise.

VERHEES a eu à ce sujet une entrevue avec le D^r PFLEGER, le nouveau référendaire pour la politique flamande.

L'Autorité allemande ne permet plus que le Conseil de Flandre se réunisse et prépare la nomination d'un Conseil qui serait adjoint au Gouverneur Général (Bijraad).

Séance du 9 septembre 1918.

DE DECKER donne des nouvelles concernant la crise. Le Bijraad se composera de 12 membres dont trois ou quatre sans portefeuille, probablement DEPLA, MARTENS et Edw. JORIS, d'Anvers. Ils s'appelleront « Zaakgelastigden » (Chargés d'Affaires).

Les Allemands attachent une importance capitale à la formation d'une Commission de la Constitution.

Pour le Bijraad il est question de Leo AUGUSTYNS et K. LIBBRECHT.

PLANQUART représenterait l'Intérieur.

MOMMAERTS acceptera et MEERT probablement aussi.

L'avocat W... (1) représenterait probablement la Justice. DE DECKER, les Sciences et Arts.

Une offensive de politique flamande sera commencée en Allemagne. Des orateurs allemands de nom traiteront tour à tour la question flamande. A. BORMS parlera aussi.

Séance du 19 septembre 1918.

Réunion officieuse au local, rue de la Loi, 151, à Bruxelles.

DE VREESE, MEERT et VERHEES ont été invités chez le Chef de l'Administration. La situation a été expliquée. Le Chef de l'Administration ira trouver le Gouverneur Général. Le Conseil enverra de son côté une lettre au Gouverneur Général. On a l'impression que l'Allemagne veut lâcher les activistes.

DE CLERCQ veut savoir si l'Allemagne travaillera encore avec le Conseil de Flandre. Le discours de von PAYER inquiète les activistes (2). Le Conseil protestera.

Raf. VERHULST a pleine confiance en l'Allemagne : elle tiendra ses promesses.

DE CNEUDT. — Il s'agit d'obtenir le plus d'avantages possible de l'Allemagne, voilà ce que doit être la politique flamande. Ce que nous n'obtenons pas maintenant, nous ne l'obtiendrons jamais. **Nous devons avoir : les administrations communales, la séparation administrative, la langue flamande à l'école et dans la justice, et une Rijkswacht (Gendarmerie flamande).**

BORMS. — L'Allemagne ne nous lâchera pas. von PAYER veut dire que nous ne devons pas compter sur les baïonnettes allemandes, mais ceci ne signifie pas qu'elle nous abandonnera à l'Entente. Nous devons nous tenir nous-mêmes sur nos pattes (zelf op onze pooten moeten staan). **Si nous obtenons ce que DE CNEUDT a demandé et si nous obtenons que les armées de l'Entente ne reviennent pas, nous aurons à notre disposition, quand les soldats flamands reviendront, 50,000 hommes. Ce ne sont pas tous des flamingants, mais il y a, dans l'armée, un mécontentement qui se manifeste comme le bolchevisme en Russie.**

DE VREESE. — J'ai à vous apprendre que la « Rijkswacht » est organisée.

BORMS. — Elle débute avec 100 hommes. On la complétera par des prisonniers de guerre flamands libérés. On fera l'essai à St-Trond. La Rijkswacht fera le service de l'ancienne gendarmerie.

Séance du 30 septembre 1918.

L'Allemagne aspire à la paix; de là vient son hésitation à nous donner satisfaction.

TACK. — Les Allemands préparent une retraite politique. Notre idéal, l'autonomie de la Flandre, est en danger.

BRYS. — Nous devrions exploiter l'activisme wallon.

TACK. — **Nous devons former un seul front avec les passivistes honnêtes.**

(1) Cet avocat n'était pas membre du Conseil de Flandre.

(2) Voir des extraits du discours du chancelier von Payer, p. 457.

VAN DEN BROECK est persuadé qu'un groupe d'intraitables doit subsister pour entraîner ceux qui ne sont pas assez radicaux. Ainsi, au cas où la situation s'améliorerait, on trouverait tout formé le noyau d'un nouveau parti radical.

Séance du 7 octobre 1917.

VAN DEN BROECK fait rapport d'un entretien confidentiel qu'il a eu avec le Dr PFLEGER. Il en résulte que l'Allemagne défendra les intérêts flamands à la Conférence de la paix.

LAMBRICHTS exige des représentants flamands à la Conférence de la paix.



Vorm der
zelfstandigheid.
Koningheid.

Vinder het bespreken van het hoe en wanneer
onze Politieke zelfstandigheid te bereiken is.

Mr. Verhees geeft W. Prijs toe, dat me stellig
mullen weten eigen Consuls vorderen.

Mr. Lambrechts heeft den indruk dat Wallonië
bij ons blijft.

Mr. Craek bevestigt dit: volgens hem ook zal
België hersteld maar in twee staten verdeeld
worden.

Mr. Verhees, ja, tegenover de Intente zal het
heeten: België hersteld maar feitelijk zal het
gescheiden zijn.

Mr. Prijs wil verstaan geen herstel van het
oude België, mij behoeven volledige, poli-
tische zelfstandigheid.

Mr. von Kiegnar: België zal dus wel behouden
blijven.

Mr. Prijs 't is jammer.

Mr. von Kiegnar zou om verschillende redenen:
het wegvallen van hetodium, dat op België rust,
dan steunend op ons verleden en de politieke
mogelijkheden in de toekomst: den naam
Kruis. Nederland voorstellen;

Mr. Verhees vindt dit niet ongeschikt.

De meening der vergadering is dat het Koning-
huis moest wegblijven, maar dan heeft dit
voetgelegd te worden, door het uitlokken van
een verklaring.

Mr. Verhees hoe het wegeet, wat wel zou
kunnen en wat niet onwenschelijk is, kan men
de Grootkoningin van Luxemburg kiezen.

Mr. von Kiegnar is tegen het aanvaardden van een
vrouw, zij is een nicht van Elisabeth en ook uit
het huis Praganza, met aanbevelingswaard.

VII. — Commission des Affaires Etrangères du Conseil de Flandre.

Extrait du Registre des procès-verbaux des séances.

Séance du 26 novembre 1917.



Le texte photographié (page 518) n'est qu'une partie du compte rendu de la séance. Nous en donnons ci-dessous la traduction.

Forme
de la
monarchie
indépendante.

M. VERHEES se déclare d'accord avec M. BRYS pour estimer qu'il y aura lieu pour nous d'exiger des consuls propres.

M. LAMBRICHTS a l'impression que la Wallonie reste unie à la Flandre.

M. TACK confirme ce point de vue: D'après lui, la Belgique sera rétablie mais divisée en deux Etats.

M. VERHEES : « Oui, vis-à-vis de l'Entente, on dira : la Belgique est rétablie mais, en fait, elle sera divisée ».

M. BRYS : « Bien entendu, il n'y aura pas de rétablissement de l'ancienne Belgique. Quant à moi, j'envisage une indépendance politique complète. »

VON ZIEGESAR : « La Belgique sera donc conservée. »

M. BRYS : « C'est regrettable ».

M. VON ZIEGEZAR, pour différentes raisons et notamment pour que disparaisse la haine vouée à la Belgique, en raison aussi de notre passé et des possibilités politiques de l'avenir, proposerait le nom de « Pays-Bas du Sud ».

M. VERHEES estime cette idée opportune.

L'assemblée est d'avis que la dynastie doit disparaître mais il convient que ceci soit établi en provoquant une déclaration à ce sujet,

M. VERHEES : « En cas de refus, ce qui est bien possible et ce qui serait même souhaitable, on pourrait choisir comme souveraine la Grande Duchesse de Luxembourg.

VON ZIEGESAR est opposé au règne d'une femme. Elle est une cousine de la Reine ELISABETH et, de plus, appartient à la Maison de Bragance, ce qui ne rend pas sa candidature souhaitable.



Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre en Belgique

LES ARCHIVES
DU
CONSEIL DE FLANDRE
(RAAD VAN VLAANDEREN)

PUBLIÉES PAR LA
LIGUE NATIONALE POUR L'UNITÉ BELGE



BRUXELLES
ANC. ÉTABL. D'IMPR. TH. DEWARICHET
RUE DU BOIS-SAUVAGE, 16